

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 | www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 2 de l'ordre du jour

CX/MAS 02/2

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES MÉTHODES D'ANALYSE ET D'ÉCHANTILLONNAGE

Vingt-quatrième session

Budapest (Hongrie), 18-22 novembre 2002

QUESTIONS SOUMISES AU COMITE PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET LES AUTRES COMITES

A. DECISIONS DE LA COMMISSION ET DU COMITE EXECUTIF CONCERNANT LES TRAVAUX DU COMITE

La Commission est convenue d'ajouter un nouveau paragraphe sur les *Critères généraux régissant le choix des méthodes d'analyse fondé sur l'utilisation de critères*, et d'amender la section intitulée "Pratique habituelle" dans les *Relations entre les Comités s'occupant de produits et les Comités s'occupant de questions générales* afin de prendre en compte l'approche fondée sur des critères tel que proposé par le Comité (ALINORM 01/41, par. 89-91).

La Commission a aussi examiné la proposition visant à ajouter une nouvelle section intitulée "*Lignes directrices et instructions concrètes visant à faciliter l'utilisation de l'approche fondée sur des critères*" et est convenue de renvoyer le texte révisé au CCMAS pour examen complémentaire. Cette question sera considérée au **point 4 de l'Ordre du jour**.

Directives harmonisées de l'UICPA concernant l'utilisation des taux de récupération dans les mesures analytiques

La Commission a adopté les directives de l'UICPA par référence aux fins du Codex.

Méthodes générales Codex pour les contaminants

La Commission a adopté les méthodes générales Codex pour les contaminants comme proposé par le CCMAS.

Méthodes générales Codex pour la détection des aliments irradiés

La délégation hongroise a rappelé que le Comité avait examiné cinq méthodes proposées par la CE relatives aux dispositions de la Norme générale pour l'étiquetage des denrées alimentaires préemballées concernant les aliments irradiés.

Le Comité a noté les observations écrites du Président du Groupe consultatif international sur l'irradiation des aliments qui a fait part de son inquiétude au sujet de la procédure suivie pour l'approbation de ces méthodes, du manque de validation internationale et des obstacles au commerce international qu'elles pourraient créer pour les pays en développement. Le Secrétariat a confirmé qu'en vertu de son mandat, le Comité pouvait examiner les méthodes d'analyse générales sans en faire-part aux autres comités du Codex et a rappelé que l'adoption de ces méthodes dans le Codex avait été appuyée par le représentant de la FAO/AIEA au sein du Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage (CCMAS).

La délégation brésilienne s'est inquiétée de ce que les méthodes proposées ne seraient pas faciles à appliquer dans les pays en développement et pourraient donc créer des problèmes commerciaux. L'observateur de la CE a fait valoir que les cinq méthodes CEN avaient été validées au niveau international, comme il ressortait de la bibliographie complète figurant dans le document CAC/LIM 7. La Commission a également noté que la

Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture avait participé à l'élaboration initiale de ces méthodes.

La Commission a adopté les cinq méthodes proposées en tant que méthodes générales Codex et a encouragé le CCMAS à poursuivre l'examen des méthodes validées qui pourraient être utilisées dans les pays en développement.

Cette question sera considérée au **point 6 de l'Ordre du jour**.

Approbation de nouvelles activités

La 49^{ème} session (extraordinaire) du Comité Exécutif a approuvé comme nouvelles activités l'élaboration d'un Avant-projet de Directives pour l'évaluation des méthodes d'analyse acceptables et d'un Avant-projet de Directives sur l'incertitude des mesures, qui seront discutés respectivement aux **points 4 et 5 de l'Ordre du jour**.

B. DECISIONS GENERALES DE LA COMMISSION

Cadre stratégique et plan à moyen terme 2003-2007

La Commission a débattu de la proposition de cadre stratégique, qu'elle a finalement adoptée, y compris la déclaration de Vision stratégique. Elle est convenue que le Projet de plan à moyen terme devait être révisé par le Secrétariat en fonction du Cadre stratégique, de ses débats en cours et des observations écrites reçues, et devait intégrer les éléments du Plan d'action du Président approuvés par la Commission. Le projet de Plan à moyen terme révisé sera ensuite distribué pour contribution des comités de coordination du Codex, des autres comités du Codex, des Etats membres et des organisations internationales, pour examen par les 50^{ème} et 51^{ème} sessions du Comité Exécutif et finalisation lors de la 25^{ème} session de la Commission.

C. QUESTIONS SOUMISES PAR D'AUTRES COMITES

1. Comité sur les additifs alimentaires et les contaminants

La 33^{ème} session du CCFAC (2001) est convenue de demander des informations sur toutes les méthodes disponibles sur les dioxines et les PCB de type dioxine présents dans l'alimentation humaine et animale, ainsi que sur les plans d'échantillonnage lorsqu'il recommande des méthodes d'analyses pour la détermination des additifs alimentaires et des contaminants dans l'alimentation (ALINORM 01/12A, par. 176 et 194).

La 34^{ème} session a noté que la prochaine session du CCMAS examinerait un document où sont compilées des informations sur les méthodologies de détermination de ces substances. Le Comité est donc convenu que les observations devraient être soumises directement au CCMAS (ALINORM 03/12, par. 173)

2. Comité sur les résidus de pesticides

La 34^{ème} session du Comité est convenue d'avancer l'Avant-projet d'amendement à la section Introduction des Méthodes d'analyses recommandées pour les résidus de pesticides à l'étape 5/8 et l'Avant-projet de révision des directives sur les bonnes pratiques de laboratoire pour l'analyse de résidus de pesticides à l'étape 5 (ALINORM 03/24, par. 161-163, Annexes V et VI).

Les amendements proposés concernant l'utilisation de la validation dans un seul laboratoire dans l'analyse des résidus de pesticides sont destinés à assurer l'harmonisation et la coordination entre les Comités du Codex et à établir un lien entre la validation des méthodes et le contrôle de qualité continu (vérification des méthodes) dans l'analyse des résidus de pesticides.

Les questions relatives à la validation dans un seul laboratoire seront examinées au **point 8 de l'Ordre du jour**.

3. Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

La 13^{ème} session du Comité a examiné un document de discussion sur les critères pour la sélection des méthodes d'analyse incluses dans les *Directives pour la mise en place d'un contrôle réglementaire des médicaments vétérinaires dans les aliments* (CAC/GL 16-1993). Le Comité est convenu que le document serait révisé pour être considéré de nouveau à la prochaine session (ALINORM 03/31, par. 89-91).

4. Groupe spécial intergouvernemental sur les aliments dérivés des biotechnologies

La troisième session du Groupe spécial s'est mise d'accord sur une liste de méthodes de détection ou d'identification d'aliments dérivés des biotechnologies et l'a transmise au CCMAS pour examen (ALINORM 03/34, par. 91-95). Cette question sera considérée au **point 7 de l'Ordre du jour**.